CONVENTION PATRONALE
de l'industrie horlogère suisse

Journée d'échange des écoles supérieures

Lausanne, le 4 octobre 2018

La Convention patronale de l'industrie horlogère suisse

CONVENTION PATRONALE
de l'industrie horlogère suisse

La CP est l'organe faîtier des employeurs de la branche en matière sociale. La FH s'occupe quant à elle des aspects économiques du secteur.

Quelques chiffres :

- Nos membres sont des associations patronales (6),
- dont les effectifs sont de 47'186 collaborateurs,
- et 491 entreprises.

- Cela représente un taux de conventionnalisation de la branche de 86 %.

- Et plus de 80 ans de paix du travail !

La Convention patronale de l'industrie horlogère suisse

CONVENTION PATRONALE
de l'industrie horlogère suisse

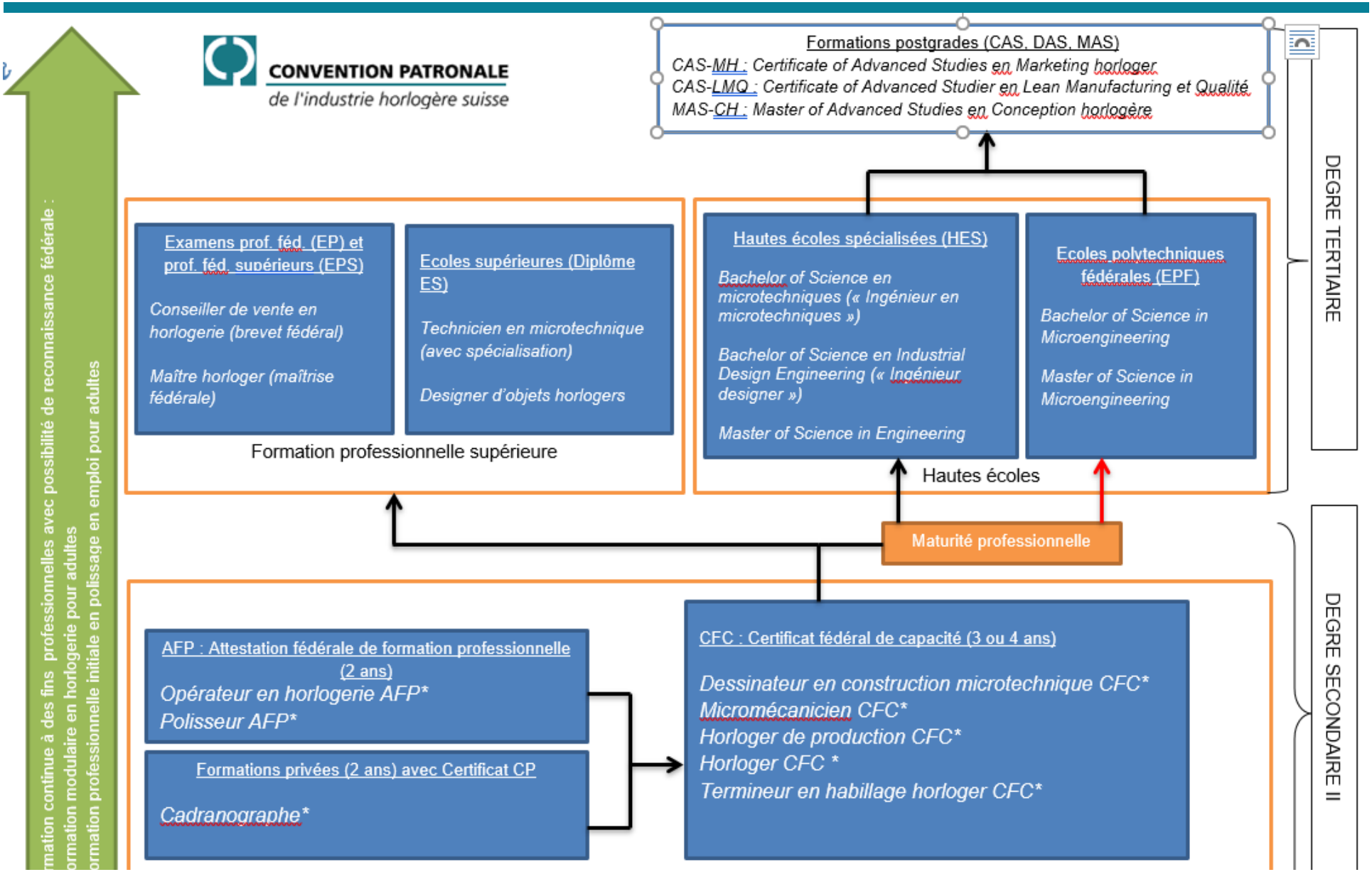
La CP est organisée en quatre services :

1. Politique patronale
2. Formation professionnelle
3. Sécurité et santé au travail
4. Communication et digital

Et comptons 8 personnes…

Les métiers et formations de la CP

CONVENTION PATRONALE
de l'industrie horlogère suisse



Le PEC technique – orientation microtechnique

CONVENTION PATRONALE
de l'industrie horlogère suisse

Dans cette orientation, 3 écoles supérieures offrent 4 spécialisations :

- Conception horlogère
- Construction et industrialisation
- Restauration et complications horlogères
- Laboratoire horloger

Les entreprises horlogères et microtechniques forment également des technicien ES en systèmes industriels, en génie mécanique, en processus d'entreprises…

Les besoins manifestés 2016-2021 de diplômés ES en microtechnique

CONVENTION PATRONALE
de l'industrie horlogère suisse

	Effectifs	% effectifs 2016
Effectifs au 1er janvier 2016	721	100%
Départs prévisibles d'ici 2021	112	15.5%
Effectifs estimés au 31 déc. 2021	708	98.2%
Besoin en effectifs total pour 2021	99	
Effectifs à former par année d'ici 2021	20	

L'OFS indique que le nombre de techniciens diplômés ES en microtechnique en 2015 s'élève à 214 toutes spécialisations confondues.

CONVENTION PATRONALE
de l'industrie horlogère suisse

Quelles sont les compétences transversales à développer prioritairement chez les étudiant-e-s ES en regard des besoins actuels et futurs des employeurs de votre domaine d'activité ?

CONVENTION PATRONALE
de l'industrie horlogère suisse

Lors des mises à jour régulières et obligatoires des PEC, de quelle manière les OrTras et les prestataires de formation devraient-ils se coordonner ?

CONVENTION PATRONALE
de l'industrie horlogère suisse

Quels impacts la nouvelle OCM-ES a-t-elle sur votre (vos) plan(s) d'étude cadre ?

CONVENTION PATRONALE
de l'industrie horlogère suisse

Quelles sont vos attentes vis-à-vis des prestataires de formation ?

CONVENTION PATRONALE
de l'industrie horlogère suisse

Dans le domaine de la formation tertiaire professionnelle (brevet, maîtrise, ...) quel avenir pour les formations ES ?

CONVENTION PATRONALE
de l'industrie horlogère suisse

Merci pour votre attention